



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN CONSULTANT

(EXPERT EN RESSOURCES NATURELLES)

**Secrétariat de la CIRGL
BUJUMBURA, BURUNDI**

1. CONTEXT

La Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) est une organisation intergouvernementale créée dans le cadre du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs, signé par les États membres en 2006. La CIRGL constitue un cadre régional pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, tout en promouvant la paix, la sécurité, la stabilité, le développement durable et la coexistence pacifique entre ses États membres. Le Secrétariat, basé à Bujumbura, au Burundi, met en œuvre les décisions du Sommet des chefs d'État et de gouvernement et du Conseil des ministres.

La Région des Grands Lacs d'Afrique connaît près de quatre décennies de conflits armés, largement alimentés par des groupes armés qui financent en partie leurs activités grâce à l'exploitation et au commerce illicites des ressources minérales. C'est particulièrement le cas dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), où plus de 100 groupes armés sont actuellement actifs. Certains d'entre eux se livrent à l'exploitation et à la contrebande illicites des minerais dits de conflit, à savoir l'étain, le tantale, le tungstène et l'or (3TG). Le conflit compromet le développement socio-économique, accentue les griefs ethniques et provoque des crises humanitaires, rendant difficile la rupture du cycle de la violence.

Illicit exploitation and smuggling of minerals have had far-reaching political, economic, and social consequences for the region. Politically, illegal mineral trade has undermined governance in conflict-affected countries by fostering corruption, illicit financial flows, organised transnational criminal networks and weakening state institutions through the establishment of parallel governments. It has financed armed groups, leading to insecurity and weakening public trust in government structures. Economically, the smuggling of minerals has deprived the government of essential revenue from taxes and royalties, limiting funds for development projects. It has discouraged legitimate investment and has perpetuated informal employment where workers face exploitation and unsafe conditions. Socially, illicit mineral exploitation has contributed to human rights abuses, including child and forced labour, community displacement, and widespread poverty. La dégradation environnementale qui en résulte affecte les moyens de subsistance, en particulier dans les régions minières, tandis que la répartition inégale des richesses a accentué les inégalités sociales.

Pour relever ces défis complexes et interdépendants, la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) a été créée en 2006 par le Pacte sur la

sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs. Elle est composée de 12 États membres et constitue un cadre régional pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, tout en promouvant le développement durable et la coexistence pacifique entre ses États membres. Afin de traiter spécifiquement le lien entre l'exploitation des ressources naturelles et les conflits, la CIRGL a lancé l'Initiative Régionale contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles (IRERN), adoptée par les chefs d'État en 2010. L'IRERN vise à transformer le secteur minier en un moteur du développement durable et comprend six outils qui se renforcent mutuellement :

- Mécanisme Régional de Certification (MRC) : système régional de certification de l'origine et de la chaîne d'approvisionnement des minerais désignés (3TG – étain, tantale, tungstène et or), afin de garantir qu'ils sont exempts de liens avec les conflits et qu'ils sont extraits et commercialisés conformément aux normes de la CIRGL.
- Harmonisation des législations nationales : alignement des cadres juridiques nationaux sur les normes et protocoles de la CIRGL afin de renforcer la cohérence régionale dans la gouvernance des ressources naturelles.
- Base de données régionale sur les flux de minerais : plateforme régionale destinée à collecter et partager les données sur la production et le commerce des minerais afin d'améliorer la transparence et la traçabilité transfrontalières.
- Formalisation de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) : mesures visant à intégrer l'EMAPE dans l'économie formelle, renforçant ainsi la gouvernance, la traçabilité, les conditions de travail et le développement économique local.
- Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) : promotion de la transparence et de la responsabilité dans le secteur extractif par l'application des principes de l'ITIE et l'apprentissage entre pairs parmi les États membres.
- Mécanisme d'alerte : mécanisme confidentiel de signalement des incidents liés à l'exploitation illégale des ressources naturelles, à la corruption et aux violations des droits humains.

Le Mécanisme Régional de Certification (MRC) constitue l'instrument central de l'IRERN. Il établit des normes et procédures régionales pour la traçabilité et la certification des minerais 3TG, historiquement associés au financement des

conflits, notamment dans l'est de la République démocratique du Congo. Le Manuel du MRC, adopté pour la première fois en 2011 et révisé en 2019, fournit le cadre opérationnel de mise en œuvre et vise à prévenir l'ingérence illégale des groupes armés et des forces de sécurité, ainsi que les graves violations des droits humains, le long des chaînes d'approvisionnement des minerais.

Par conséquent, la CIRGL recrute un Expert en ressources naturelles afin de soutenir le développement de l'IRERN ainsi que la mise en œuvre de ses six outils dans les 12 États membres de la CIRGL.

2. BACKGROUND

La CIRGL entretient des liens étroits avec un ensemble de partenaires stratégiques, financiers et de mise en œuvre. À ce titre, elle met en œuvre le projet « Coopération pour la paix, la sécurité et une gouvernance responsable des ressources dans la Région des Grands Lacs », en collaboration avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, pour le compte du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et du Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (DGIS). C'est dans ce contexte que la CIRGL recrute un Expert en ressources naturelles afin de soutenir les objectifs de ce projet visant à renforcer la conceptualisation de l'IRERN ainsi que sa mise en œuvre dans les 12 États membres de la CIRGL.

3. RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

- Fournir aux douze États membres des conseils techniques spécialisés sur la mise en œuvre nationale des six outils de l'IRERN (notamment, sans s'y limiter : des conseils sur le processus allant de l'analyse de la situation actuelle à la mise en œuvre, la conduite de missions de terrain et de missions d'apprentissage entre pairs dans la Région des Grands Lacs, ainsi que l'engagement, la coordination et la gestion des autorités compétentes dans chaque État membre).
- Établir, maintenir et développer des relations avec les entités pertinentes du secteur privé (telles que la Responsible Minerals Initiative – RMI, la London Bullion Market Association – LBMA, etc.) afin d'améliorer la qualité de l'IRERN grâce à un meilleur alignement sur les besoins de l'industrie. Cela comprend notamment, sans s'y limiter, l'amélioration de la compatibilité du MRC avec les exigences de diligence raisonnable

des acteurs concernés en aval, afin de promouvoir la reconnaissance du MRC en tant que mécanisme en amont.

- Veiller à l'alignement de l'IRERN sur les recommandations du rapport d'évaluation de l'IRERN ainsi que sur les initiatives internationales pertinentes (Principes directeurs de l'OCDE sur le devoir de diligence, réglementation de l'Union européenne, Dodd-Frank Act, etc.).
- Organiser, conduire et assurer le débriefing des audits indépendants de tiers de la CIRGL auprès des exportateurs de 3TG dans la Région des Grands Lacs, en veillant à la délivrance conforme des certificats d'exportation de la CIRGL ainsi qu'à une gestion adéquate des connaissances, notamment par la création d'une base de données des audits de tiers (TPA) et d'un registre centralisé des certificats d'exportation de la CIRGL.
- Préparer des notes d'information régulières et ad hoc à l'intention de la Direction de la CIRGL sur les évolutions actuelles dans la Région des Grands Lacs liées aux flux de minerais, aux développements plus larges du secteur et au rôle de la CIRGL, ainsi que sur les mises à jour opérationnelles. Cela comprend la préparation de notes d'information, d'éléments de langage et d'autres documents pertinents afin de faciliter la représentation de la CIRGL dans les forums de haut niveau.
- Représenter la CIRGL dans les forums et réunions pertinents du secteur, dans la région et à l'extérieur de celle-ci, en apportant des contributions techniques substantielles pour faire progresser l'agenda de l'IRERN et positionner la CIRGL comme une organisation crédible, fiable et professionnelle promouvant des chaînes d'approvisionnement responsables en amont pour les minerais provenant de la Région des Grands Lacs.
- Coordonner la planification opérationnelle, la mise en œuvre des activités et les exercices d'évaluation avec les partenaires de mise en œuvre de la CIRGL, tels que la GIZ.

4. RAPPORTS ET RESPONSABILITÉ

- L'Expert en ressources naturelles rendra compte au Directeur de la Démocratie et de la Bonne Gouvernance pour ce qui concerne ses tâches quotidiennes, son évaluation de performance, l'approbation de ses congés, l'exécution du budget et toutes les questions relatives au personnel.

- L'Expert en ressources naturelles aura une relation fonctionnelle de supervision avec le Secrétaire exécutif adjoint pour les questions d'alignement stratégique des partenariats de haut niveau, d'évaluation des risques géopolitiques et d'engagements politiques sensibles.

5. COMPÉTENCES CLÉS, EXPÉRIENCES ET QUALIFICATIONS

A. Qualifications Académiques

- ☐ Diplôme de Master en géologie, génie minier, économie minière, relations internationales, science politique, études du développement, droit, administration des affaires ou dans un domaine connexe.
- Un diplôme de Licence dans un domaine pertinent, assorti d'un minimum supplémentaire de cinq (5) ans d'expérience pertinente, peut être accepté en lieu et place d'un diplôme de Master.

B. Experience Professionnelle

- Un minimum de dix (10) ans d'expérience à responsabilités croissantes dans le devoir de diligence des chaînes d'approvisionnement en minerais, les systèmes de traçabilité des minerais ou la gouvernance/supervision du secteur minier en Afrique, de préférence dans la Région des Grands Lacs.
- Un minimum de dix (10) ans d'expérience avérée dans les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais, le devoir de diligence, la traçabilité et les mécanismes de certification, notamment en ce qui concerne l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) et les chaînes d'approvisionnement en minerais à haut risque.
- Un minimum de huit (8) ans d'expérience avérée en gestion de projets avec des partenaires de coopération internationale, en gestion des relations avec les donateurs et les partenaires (y compris les gouvernements, les organisations régionales, les acteurs du secteur privé, la société civile et les partenaires de développement) et dans la facilitation de processus multipartites.
- Un minimum de huit (8) ans d'expérience avérée au sein d'organisations gouvernementales, multilatérales, intergouvernementales ou régionales.

C. Compétences Techniques

- Solide compréhension du mandat de la CIRGL, du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement et des dynamiques politiques régionales de la Région des Grands Lacs.
- ☐ Bonne compréhension de l'Initiative Régionale contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles (IRERN) de la CIRGL et de ses principaux instruments, notamment le Mécanisme Régional de Certification, les inspections/validations des sites miniers, les audits indépendants de tiers, le suivi des flux de minerais et les mécanismes régionaux de gouvernance connexes.
- Capacité à analyser la relation entre les ressources naturelles, les conflits, la paix et la sécurité, notamment dans les contextes fragiles et touchés par les conflits, ainsi que de solides capacités conceptuelles et l'aptitude à traduire des questions techniques et politiques complexes en recommandations pratiques pour la mise en œuvre.
- Solide expérience dans la préparation d'analyses techniques, de recommandations de politiques, de stratégies, de rapports et de notes d'information à l'intention des décideurs de haut niveau.
- Maîtrise des exigences de conformité des partenariats, du devoir de diligence et de la préparation aux audits.
- Solides compétences en matière de gestion financière et de gestion budgétaire.
- Maîtrise avancée de Microsoft Office et connaissance des systèmes de gestion de bases de données ou de suivi des partenariats.

D. Compétences Fondamentales

- ☐ Pensée stratégique : capacité à examiner de manière critique les outils, approches et partenariats de la CIRGL et à les aligner sur les discussions plus larges du secteur afin de garantir la pertinence continue de la CIRGL.
- Sens diplomatique : excellentes compétences interpersonnelles et de négociation, avec la capacité d'évoluer dans des environnements politiques sensibles et de gérer les attentes de parties prenantes diverses.
- Intégrité et discrétion : intégrité personnelle et professionnelle irréprochable, avec la capacité de traiter des informations confidentielles et politiquement sensibles avec la plus grande discrétion.

- Communication : excellentes compétences en communication écrite et orale en anglais et/ou en français, avec une connaissance pratique de l'autre langue. La connaissance du portugais constitue un atout.
- Travail en équipe : capacité à travailler efficacement entre les départements, à parvenir à un consensus et à favoriser une culture de coordination plutôt que de fonctionnement en silos.
- Adaptabilité : capacité à travailler sous pression, à respecter des délais serrés et à s'adapter à des contextes politiques et opérationnels en évolution.

E. Exigences Linguistiques

- La maîtrise de l'anglais ou du français est requise.
- La connaissance pratique de l'arabe, du kiswahili ou du portugais constitue un atout, compte tenu de la diversité linguistique de la région.

6. DURÉE DU CONTRAT

Cette consultance sera financée par des fonds de donateurs, et le candidat retenu bénéficiera d'un contrat d'une durée renouvelable d'un an, sous réserve de sa performance, de la disponibilité des fonds et de tout autre facteur pertinent.